

**GARDERIE
AVRIL 2022****Inscriptions**

Par mail ou boîte aux lettres Mairie

Du lundi 14 au vendredi 18 mars

Prélèvement automatique le 10 MAI

Nom, prénom de l'enfant

Nom et prénom du responsable

Adresse mail

Classe

Quotient familial : Tarif garderie : € (cf grille tarifaire sur le site de la commune)

L'inscription de votre enfant à la garderie est obligatoire, afin de pouvoir respecter le taux d'encadrement pour la sécurité de vos enfants.**► Si votre enfant fréquente régulièrement la garderie, merci de cocher le(s) jour(s) :****Matin :** Lundi Mardi Jeudi Vendredi **Soir 16h30-17h30 :** Lundi Mardi Jeudi Vendredi **Soir 17h30-18h30 :** Lundi Mardi Jeudi Vendredi Il sera inscrit automatiquement sur toute l'année scolaire. En cas de modification, merci de prévenir la mairie au plus tard la veille avant 11h.**► Si votre enfant fréquente la garderie de façon occasionnelle, merci de cocher le(s) jour(s). Cette fiche sera à remplir tous les mois (disponible sur le site internet de la commune ou en mairie)****GARDERIE MATIN – AVRIL 2022**

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
			1
4	5	7	8
25	26	28	29

GARDERIE 16h30-17h30 – AVRIL 2022

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
			1
4	5	7	8
25	26	28	29

GARDERIE 17h30-18h30 – AVRIL 2022

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
			1
4	5	7	8
25	26	28	29

Total : €**Les paiements par chèques ou espèces ne sont plus acceptés.****Les autres possibilités de paiement sont à votre disposition sur le site de la commune ou en Mairie.**